

Ancenis

Notre ville

Retrouvez-nous sur www.ancenis.fr



Scanner, SMUR :
les projets phares de l'hôpital

à lire en page 3



4

CADRE DE VIE

Une gestion différenciée
des espaces verts

5

ÉCONOMIE

La commission extra-
municipale commerce

7

SPORT

Des temps de formation pour
les associations sportives



ÉDITO
Jean-Michel
TOBIE
Conseiller général
Maire d'Ancenis

Repenser notre organisation

J'ai eu l'occasion d'aborder cette question depuis plus d'un an, il va falloir repenser l'organisation communale en France comme à Ancenis.

Notre ville est et sera soumise au même régime que toutes les autres communes avec une baisse brutale de ses ressources. Manifestement, l'Etat, qui aurait pu décider par la loi de réduire le nombre des communes, a préféré opter pour la contrainte financière afin d'obliger les communes à se regrouper. Ce mouvement est à mon avis irréversible quelles que soient les circonstances politiques.

Ne rien faire serait l'assurance d'une apoplexie financière à brève échéance. Nous avons le devoir d'anticiper, d'agir pour le futur de nos collectivités. Il existe plusieurs outils : mutualisation de services, redéfinition de nos missions, fusion de communes, création de communes nouvelles comme l'envisagent nos voisins du Maine-et-Loire. Nous devons mettre à profit l'année 2015 pour avancer dans nos réflexions, maîtriser les événements plutôt que de les subir.

La période actuelle est aussi très importante au niveau de la santé, première préoccupation exprimée par nos concitoyens. Nous finalisons à l'hôpital la mise en place d'un scanner et l'arrivée d'une antenne du SMUR, l'équivalent du SAMU.

2015 est donc une année charnière pour notre ville tant par l'importance des projets qui verront le jour que par le nouveau paysage institutionnel qui se dessine.

Édition : Ville d'Ancenis
CS 30217 - 44150 ANCENIS Cedex
Tel 02 40 83 87 00
Site : www.ancenis.fr
Conseil : mairie@ancenis.fr
Directeur de la publication : Jean-Michel Tobie
Rédacteur : Olivier Deschanel, Audrey Riou
Mise en page et impression :
Imprimerie Blanchard - Ancenis / Châteaubriant
Tel. 02 40 98 89 59 (03) 02 13 96 20
ISSN : 0183-7322 - Imprimé sur papier recyclé



FINANCES

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES :

BAISSE BRUTALE DES DOTATIONS D'ÉTAT

Le conseil municipal vote le budget au mois de mars. Cet acte est précédé d'un débat sur les orientations budgétaires qui a eu lieu fin janvier. Voici les principales caractéristiques de la situation ancienne :

Pas d'emprunt en 2014

Grâce aux efforts de gestion réalisés, qui ont permis de maîtriser les dépenses de fonctionnement, et à l'échelonnement des travaux d'investissement, aucun emprunt n'a été réalisé en 2014. Si on y ajoute la renégociation d'un emprunt précédent, le niveau d'endettement à la fin de l'année dernière était inférieur de 2 millions d'euros à ce qui était prévu.

Le soutien à l'activité économique

La municipalité fait le choix de soutenir l'activité économique par l'investissement dans cette période extrêmement difficile pour les entreprises. Les élus se sont d'ailleurs exprimés unanimement en ce sens. Voilà pourquoi il y aura un « pic » d'investissements en 2015 et 2016 dédiés au centre-ville. L'activité du BTP et le commerce en ont besoin.

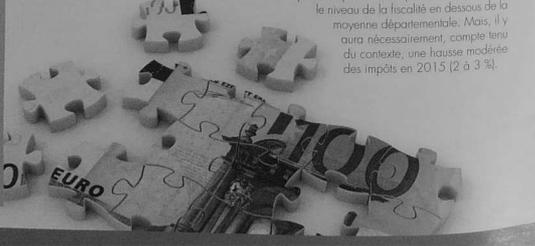
Baisse brutale des dotations d'État et charges nouvelles

L'État a décidé de baisser brutalement les dotations aux collectivités qui sont pourtant la contrepartie des transferts de compétences liées à la décentralisation. Cela représente un manque à gagner d'environ 1 million d'euros pour Ancenis sur le mandat, auxquelles s'ajoutent par ricochet les baisses de subventions départementales et régionales plus une baisse de dotation de la COMPA, dont la ville est largement dépendante depuis le transfert de sa taxe professionnelle.

Parallèlement, il existe de nouvelles charges liées aux nouveaux rythmes scolaires et aux nouvelles normes dans les bâtiments et espaces publics. Pour faire face à cette situation, la ville baissera ses dépenses courantes (4 % environ) et va s'engager avec les communes voisines dans un processus de mutualisation ou de regroupement. Celui-ci devra se faire en valorisant les compétences et en veillant à la qualité du service public.

Fiscalité : rester en-dessous de la moyenne départementale

L'objectif fixé par la municipalité est de maintenir le niveau de la fiscalité en dessous de la moyenne départementale. Mais, il y aura nécessairement, compte tenu du contexte, une hausse modérée des impôts en 2015 (2 à 3 %).



Les informations associatives et municipales
n°130
mars 2015

à la une

Je hais les gosses !
Mercredi 4 mars à 20h30
au Théâtre Quartier Libre

Ancenis
Rendez-vous

Par Entre 2 caisses.
Naïve, optimiste, nostalgique, décalée, l'œuvre d'Allain Leprest mérite de s'inviter à la table familiale, de se partager entre le grand-père et la petite dernière, sans oublier oncles et tantes, cousins, cousines. Toutes générations confondues, l'auteur en-chante, à la force de ses mots. Le talent des quatre chanteurs d'Entre 2 Caisses conjugue à celui de Juliette pour la mise en scène, réinvente la tendresse presqu'enfantine qu'on lisait dans le regard d'Allain. Les enfants ont le sens de l'humour, ils savent les détours que prend parfois la poésie pour dire l'amour.
Tarif de 5 à 13 €. Réservations au théâtre ou par téléphone les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 18h, le samedi de 10h à 12h au 02 51 14 17 17, ou à reservation@theatre-ancenis.com

au jour le jour

du 2 au 8 mars	
lun. 2	Challenge boule de fort (jusqu'au 26)
mar. 3	Exposition An Depraetere (jusqu'au 8)
ven. 6	Séance ciné du vendredi à la médiathèque Atelier "Le portage en écharpe" Foire au matériel de puériculture et jouets d'éveil Tournoi inter-clubs de judo - Challenges de sport de gymnastique (et le 8) Atelier d'écriture sur le voyage à la médiathèque
sam. 7	Atelier d'écriture sur le voyage à la médiathèque
dim. 8	Spectacle de variétés
du 9 au 15 mars	
lun. 9	Conférence de l'Université Permanente
mar. 10	Théâtre - Cyrano
jeu. 12	Atelier "Bricolage dépliant photo" AG de l'ATHLÉTIC Club Pays d'Ancenis
ven. 13	Lectures en pyjama à la médiathèque Présentation du spectacle "Dans la nuit, la Liberté"
sam. 14	Match de handball (et le 15)
dim. 15	Spectacle "Il était une fois la Javelle" Bourse d'échanges autos motos anciennes
du 16 au 22 mars	
lun. 16	Découverte du monde : les îles Shetland Collecte de sang
mar. 17	Film "Cendillon" en avant-première
mar. 18	Assemblée générale de l'association Quartier du Château
sam. 21	Animation structures gonflables (et le 22)
du 23 au 28 mars	
mar. 24	Danse : Un ballo / Was Ras / Minus 16 - Exposition "L'Atelier"
sam. 28	Soirée antillaise Tournoi Jeunes de badminton

Danse
Un ballo / Wad Ras / Minus 16
Mardi 24 mars à 20h30 au Théâtre Quartier Libre.
Par la compagnie Il Dansa (Barcelone).
Sur une musique de Ravel, Un ballo est un véritable bal impérial où les couples se font et se défont, avec harmonie et rupture. Wad Ras aborde la frustration, l'enfermement, la répression, la peur et la solitude, rendus parfaitement par les claquements du talon du flamenco. Les danseurs de Minus 16, quant à eux, se soumettent aux contraintes de l'improvisation au son de musiques traditionnelles israéliennes et cubaines.
Tarif de 6 à 14 €. En partenariat avec Musique et Danse en Loire-Atlantique. Réservations au théâtre au 02 51 14 17 17, ou à reservation@theatre-ancenis.com

Elections
départementales
Dimanche 22 mars, et dimanche 29 mars en cas de second tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.
Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Deux conseillers départementaux (en binôme homme - femme) seront élus dans chaque canton. À partir de mars 2015, le canton d'Ancenis regroupera 22 communes (contre 8 jusqu'à présent).
Tout électeur ou électrice de la commune intéressé(e) pour être assesseur (tenue des bureaux de vote) et/ou scrutateur (dépouillement) peut se faire connaître auprès du service élections : Lara Fortineau au 02 40 83 87 01 ou lfortineau@ancenis.fr, en précisant leur nom, prénom, adresse, téléphone, courriel.

côté sports

Challenge Boule de fort
Le 22 mars au 26 avril au stand
Sportive, rue Lamoricière.

**Challenges départementaux de gymnastique
athlétique féminine**

**Lundi 7 et dimanche 8 mars de 13h à 18h
au complexe sportif du Pontreau.**
Organisés par l'USA Gym d'Ancenis et la Fédération
Sportive et Culturelle de France (FSCF).
Plus de 400 gymnastes sont attendues.
Entrée libre. Restauration sur place.
Contact : usagym.ancenis@gmail.com

Tournoi inter-clubs de judo
**Samedi 7 mars de 10h à 15h au complexe sportif du
Pontreau.**

Organisé par le Judo Club Ancenis pour les enfants de 5 à
12 ans des clubs de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire.
250 judokas sont attendus.
Contact : 06 19 69 33 11 ou judogardorange.fr
Site : www.judo-club-ancenis.com

**Assemblée générale - section hors stade
d'Ancenis de l'Athlétic Club Pays d'Ancenis (ACPA)**
Vendredi 13 mars à 20h, salle du Temps Libre, Bois Jauni.
Contact : Eric Penisson au 06 25 88 90 49
ou eric.penisson@wanadoo.fr - Site : acpa.over-blog.com

Handball
Les rencontres ont lieu salle du Pressoir Rouge.
Samedi 14 mars à 19h : seniors masculins 2 contre FBD du Lac.
Dimanche 15 mars à 15h : seniors masculins 1 contre
Andouillé.
Contact : contact@ancenis-handball.fr - Site : www.ancenis-handball.fr

Tournoi Jeunes de badminton
**Samedi 28 et dimanche 29 mars de 8h30 à 19h30
au complexe sportif du Bois Jauni.**
Organisé par Ancenis Badminton Club.
Ouvert aux poussins et minimes le samedi
et aux cadets et benjamins le dimanche.
Tarif : 4 € (ouvert aux joueurs licenciés).
Contact : aunciens@overcast.net

Cours de kart
**Un mercredi sur deux de 14h à 18h
avec moniteur agréé, sur le circuit Roger Gaillard à
l'Aubinière.**
Proposés par l'ASK ANCENIS. Inscription dès maintenant,
seulement 10 places disponibles.
Contact : ask.ancenis@yahoo.fr - Site : www.ask-ancenis.fr

des mots pour exprimer

Retrouvez chaque mois une citation célèbre
pour faire sourire ou réfléchir.

**"Les chanceux sont
ceux qui arrivent à tout ;
les malchanceux sont
ceux à qui tout arrive."**

E. Labiche

Conférences de l'Université Permanente "Secret, mensonge, transparence : les dangers pour la démocratie"

Lundi 9 mars à 14h30 au cinéma Eden.
Le mensonge constitue-t-il un danger pour la démocratie ?
Quelques réponses seront esquissées, notamment à partir de travaux
de recherche à propos de l'usage du secret militaire nucléaire français.

**"L'hydrogène à l'origine de l'univers et peut-
être avenir de l'humanité"**

Lundi 23 mars à 14h30 au cinéma Eden.
Présentation des trois étapes de la nucléosynthèse des éléments, l'hydrogène,
les sources d'énergie et le réchauffement climatique. Il s'agit d'une conférence
de vulgarisation, de portée large et sans théorie ou formule mathématique.

**Expositions à la Galerie Rive de Loire
Place du Millénaire. Entrée libre.**

An Depraetere
**Du 3 au 8 mars du mardi au jeudi, et les samedi et dimanche
de 15h à 18h, le vendredi de 15h à 19h.**

Artiste peintre belge, figurative convaincue ; elle travaille
principalement d'après un modèle vivant ou un paysage.

Association de peinture "l'Atelier"
**Du 24 au 29 mars, du mardi au dimanche de 10h à 12h
et de 14h30 à 18h.**

Cette exposition montre les œuvres de l'huile réalisées par les
élèves de l'association.

Animations de la médiathèque La Pléiade

Outre les animations régulières, la médiathèque propose :
Samedi 7 mars de 10h30 à 12h : atelier d'écriture sur le thème du voyage
animé par l'association nantaise L'Annexe.

Vendredi 13 mars de 20h à 20h30 : lectures en pyjama. A partir de 2 ans.
Toutes les animations sont gratuites, sur inscription et ouvertes à tous.
Contact : 02 40 83 22 30 ou mediathequeancenis@yahoo.fr

Spectacle de variétés

Dimanche 8 mars à 14h30 au Théâtre Quartier Libre.
Organisé par l'AMIRA (Amicale des Retraités d'Ancenis), sur le thème "Le temps
des chansons" avec les chorales Amitié et joie de l'Amira, Les Chœurs ligériens de
Saint-Herblon, les danses bretonnes La Pastourelle et des sketches humoristiques.
Billetterie sur place. Contact : 06 98 44 37 24 ou amira.secretaire@lorange.fr

**Théâtre
"Cyrano"**

Mardi 10 mars à 20h30 au Théâtre Quartier Libre.
Après l'Eventail de Goldoni en 2014, le Théâtre MIAM présente Cyrano d'après
Edmond Rostand. La pièce la plus attendue qui soit adaptée de la manière la
plus inattendue qui soit... Réservations au 06 73 47 17 22 ou theatremiam@free.fr

**Présentation du spectacle du Pays d'Ancenis
"Dans la nuit, la Liberté"**

Vendredi 13 mars à 20h30, hall de la Charbonnière, Espace E. Landrain.
L'association Transmission présentera l'origine de ce spectacle, sur la Résistance -
période 1940/1944 - qui verra le jour en août 2015 à Trans-sur-Erdre (le scénario,
le scénario)

le temps libre

**Assoc. Paren'aise - Ateliers
De 9h30 à 11h30, salle La Fontaine
aux Abattoirs.**

Association de rencontre entre
parents et futurs parents. Partages
autour de la grossesse et de la petite
enfance.

**Atelier "Le portage en écharpe".
Vendredi 6 mars.
Atelier bricolage dépliant photo.
Jeudi 12 mars.**

Contact : E. Mériot au 06 32 89 70 77.

**Foire au matériel de
puériculture et jouets d'éveil**

**Samedi 7 mars, salle de la
Charbonnière, Espace E. Landrain.
Dépôt de 9h à 11h30. Vente de
13h30 à 16h.**

Organisée par l'association des
assistantes maternelles et
familiales de la région
d'Ancenis.
Inscriptions au 02 40 96 11 83 ou
02 40 83 04 02 ou 02 40 83 13 98.

Spectacles au Théâtre Quartier Libre

**Réservations au théâtre ou par
téléphone les mardis, mercredis et
vendredis de 15h à 18h, le samedi
de 10h à 12h au 02 51 14 17 17, ou à
reservation@theatre-ancenis.com**

**Théâtre (+ 12 ans)
Les mains de Camille**

Dimanche 1^{er} mars à 16h et lundi 2 mars à 19h30.
Par la compagnie Les Anges au plafond, Les
Anges au Plafond s'inspirent du destin tragique
de la sculptrice Camille Claudel, de sa relation
passionnelle avec Rodin jusqu'à son internement
dans un asile psychiatrique. Tarif de 6 à 16 €.
En partenariat avec le Grand T. Nantes.

Café philo
**Jeudi 5 mars à 20h à la Chapelle
des Ursulines.**

"Tous les artistes sont-ils
fous ?" Ce café philo fait suite à
la présentation du spectacle Les
mains de Camille. Il sera animé par
Daniel Flachat et ouvert à tous.
Accès libre.

**Musique classique
Requiem**
Igor Stravinski - Gabriel Faure
Vendredi 13 mars à 20h30.

Par l'Orchestre National des Pays de la Loire / Le
chœur de l'ONPL / Solistes.
Le nouveau directeur musical de l'ONPL, Pascal
Rophé, joue sur l'opposition absolue de deux
œuvres, le ballet "Pulcinella" d'Igor Stravinski et
le "Requiem" de Gabriel Faure. Première occasion
aussi donnée aux Anceniens d'entendre au Théâtre
Quartier Libre le chœur de l'ONPL.
Tarif de 8 à 19 €.

**Percussions - humour
Incredible drum show**
Samedi 28 mars à 20h30.

Par Fill's Monkey. L'Incredible Drum Show est un
show "humoristique" complètement frappé,
débordant d'une énergie très communicative.
C'est un spectacle qui ne ressemble à aucun autre,
avec un humour décalé, une mise en
scène soignée et deux remarquables
battreurs à l'imagination
déconcertante !
Tarif de 8 à 16 €.

**Découverte du monde
Les îles Shetland**

**Lundi 16 mars à 14h30, 17h et 20h30 au
cinéma Eden.**
Les Shetland, des îles si proches mais oubliées,
si étroites qu'on se croirait toujours en mer, là où
les vents emportent autant la pluie que le soleil.
Tarifs : adultes : 5 €, jeunes et personnes porteuses de
handicap : 3 €.

**Avant-première du film de Disney
"Cendrillon"**

Mardi 17 mars à 20h au cinéma Eden.
Proposée par le Rotary Club d'Ancenis, dans le
cadre de l'action "Espoir en tête". Les bénéfices
sont intégralement reversés à la Fédération de
la recherche sur les maladies du cerveau.
Tarif : 15 €. Contact : rotaryancenis@gmail.com

Soirée antillaise
**Samedi 28 mars à partir de 19h à l'Espace
E. Landrain.**

Organisée par l'Association Biguine é zouk An
nou avec la participation du groupe K' Fe Cho
et DJ Alty Repas et animations. Tarif : 20€ adulte /
15€ adhérent ; 10€ enfant (-12 ans) / 7€ adhérent.
Contact : biguinezoukannou@sfr.fr ou 07 81 01 38 59.

Collecte de sang
**Lundi 16 mars de 8h30 à 12h30 et de
15h30 à 19h, salle de la Charbonnière,
Espace E. Landrain.**

Organisée par l'association des donateurs
de sang bénévoles du pays d'Ancenis et
l'EFSS. Contact : 02 40 98 87 89.

Association Quartier du Château
**Mercredi 18 mars à 20h30, salle
Montesquieu aux Abattoirs.**
Assemblée générale de l'association. Bilan

côté culture

**Exposition
Corinne Cuénot**

**Jusqu'au 12 avril, les mercredis,
samedis et dimanches de 15h à 18h à
la Chapelle des Ursulines.**
Corinne Cuénot travaille le métal et le lin à la
manière d'une dentellière. Elle privilégie les
matériaux naturels. Entrée libre.

Les rendez-vous à ne pas manquer !
• Visites commentées
à 15h30 et 17h le
dimanche 1^{er} et samedi
21 mars.
• Performance dansée
"Autour de Vénus",
samedi 21 mars à 16h
et 19h. Par la Compagnie
Difé Koko.
• Rencontre avec Corinne Cuénot le
dimanche 22 mars de 15h à 18h.
Entrée libre.

**Exposition des travaux scolaires
à la Chapelle des Ursulines.**
Des établissements d'Ancenis et des alentours
ont participé au projet pédagogique
"Ceci n'est pas accessible !".
Médiation scolaire en partenariat
avec la COMPA.
Contact : l.adam@ancenis.fr

**P'tit ciné du dimanche
"Pat et Mat"**

Dimanche 29 mars à 10h30 au cinéma Eden.
5 courts métrages. Durée : 40 min.
Pat et Mat sont deux amis inséparables qui
partagent une passion commune pour le
bricolage. Tarif unique : 3,50 €.
Contact : 02 40 83 06 02 ou www.cineeden.com



annuel, renouvellement du bureau. Appel à
de nouveaux bénévoles. Les personnes habitant
le centre-ville sont invitées à cette rencontre.
Contact : chabichou1952@hotmail.fr ou 02 40 09 58 40.

Animation structures gonflables
**Le samedi 21 mars de 14h à 17h et le
dimanche 22 mars de 10h à 17h, salle de la
Charbonnière, Espace E. Landrain.**

Proposée par l'Association des parents
d'élèves de l'école Madame de Sévigné, pour
les enfants de 3 à 15 ans. Plusieurs structures
seront installées, dont un toboggan géant
de 7 mètres de haut, un parcours de 30 m
de long, etc. Entrée gratuite à tous les parents
accompagnateurs. Tarif unique : 6€ pour les enfants.
Informations sur la page facebook.
Contact : ape.sevigne44@gmail.com ou 07 08 10 87 10.

PERMANENCES DES ÉLUS

En mairie de 10h à 12h, chaque samedi
Samedi 7 : Majorité : Martine Charles - Minorité : Florent Caillet
Samedi 14 : Majorité : Pierre Landrain - Minorité : Emmanuelle De Pétigny
Samedi 21 : Majorité : Nathalie Polier - Minorité : Florent Caillet
Samedi 28 : Majorité : Eric Berthelot - Minorité : Jean-Michel Lépinay

FORUM JOBS D'ÉTÉ

Samedi 7 mars de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, à La Mission Locale, 30 place Francis Robert.
 Pour les personnes à partir de 16 ans.
 Contact : 02 40 96 44 30 - Site : www.missionlocalepaysancenis.fr
 Accueil avec un conseiller tous les mardis et jeudis sans rendez-vous.

ALCOOL ASSISTANCE

Dimanche 15 mars à 10h, salle de conférence de l'Espace Corail, avenue F. Robert.
 L'association aide et accompagne les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage. Réunion mensuelle du groupe de parole. Pour l'entourage, permanence le vendredi 12 mars de 20h30 à 22h, salle de réunion 3 de l'Espace Corail.
 Contact : 02 40 09 02 89 ou yvesetylvie.terrien@sfr.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COM'ANCENIS

Jeu 26 mars à 19h45 à l'Espace Corail.
 Com'Ancenis fédère des commerçants et artisans d'Ancenis ayant pour but leur représentation auprès des institutionnels et la défense du commerce de proximité.
 Contact : Delphine Basile, présidente, à info@comancenis.com
 Studio Photojet - 35 rue Georges Clemenceau.

OPÉRATION "TOUTES POMPES DEHORS"

Du lundi 16 au samedi 28 mars à l'accueil de la mairie.
 La municipalité d'Ancenis s'associe à l'opération départementale "Toutes pompes dehors" qui permet d'offrir des activités extra hospitalières aux enfants hospitalisés au C.H.U. de Nantes, dans le service d'oncologie pédiatrique (cancer et leucémie). Une paire de chaussures donnée, c'est un sourire retrouvé... En 2014, cette action a permis de financer un séjour d'une semaine en Auvergne pour 25 enfants malades (atteints de tumeurs et leucémie) en cadres par des soignants (médecins, infirmières, kinés) ainsi que des bénévoles. Vous pouvez déposer à l'accueil de la mairie des chaussures, qui ne sont plus portées, mais néanmoins portables.



CONFÉRENCE-DÉBAT "L'ADOLESCENCE... C'EST GRAVE DOCTEUR ?"

Jeu 26 mars à 20h, amphithéâtre du Lycée Saint-Joseph.
 Animée par des professionnels de l'Institut Psychothérapique du Pin-en-Mauges dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale (du 16 au 29 mars), et proposée par le Conseil général, le CHS de Blain, la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique, le Groupe d'entraide Mutuel et l'UNAFAM.
 Contact : Centre médico-psychologique de Saint-Géréon au 02 40 96 16 41.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Les 27, 28 et 29 mars, de 10h à 19h à l'atelier Cœur de Vitrail, 23 rue de Charost.

A l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, Anne Puichaud (vitrailliste, création et restauration de vitraux, fusing) ouvrira les portes de son atelier "Cœur de Vitrail".

D'autres artistes-artisans, dont Florence Laplace (polymériste, créatrice de bijoux, accessoires, objets décoratifs), Hervé Ménoret (restaurateur de meubles et objets anciens), Kallan Mounes (forgeron d'art, créateur en ferronnerie), Maxime Poillane (créateur de guitare) feront partager leur passion et leur savoir-faire.
 Contact : 06 13 49 31 47 ou 06 02 24 07 71.



TRANSPORT SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités d'Ancenis organise un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule. Il faut cotiser auprès de l'AMIRA pour en bénéficier. Renseignements au CCAS au 02 40 83 87 03.

Lun. 2 : Mme CHEVALIER - 02 40 83 19 07

Mar. 3 : Mme HERVY - 02 40 83 11 81 et Mme FOURRIER - 02 40 96 31 75

Jeu. 5 : M. BLONDEAU - 02 40 83 77 36 et Mme MAUGET - 02 40 83 77 36

Lun. 9 : Mme LAUNAY - 02 40 83 10 61

Mar. 10 : Mme ROUSSARD - 02 40 96 04 72 et M. JEANNEAU - 02 40 83 24 51

Jeu. 12 : M. BLONDEAU - 02 40 83 77 36 et Mme MAUGET - 02 40 83 77 36

Lun. 16 : Mme LEBEAU - 02 40 83 27 22

Mar. 17 : Mme LEDUC - 02 40 83 07 41 et M. JEANNEAU - 02 40 83 24 51

Jeu. 19 : M. BLONDEAU - 02 40 83 77 36 et Mme MAUGET - 02 40 83 77 36

Lun. 23 : Mme LAUNAY - 02 40 83 10 61

Mar. 24 : Mme LEGOFF - 09 51 91 55 51 et Mme GOIZET - 02 40 83 22 54

Jeu. 26 : Mme MAUGET - 02 40 83 77 36 et M. BLONDEAU - 02 40 83 77 36

Lun. 30 : Mme LEBEAU - 02 40 83 27 22

Mar. 31 : M. JEANNEAU - 02 40 83 24 51 et Mme ROUSSARD - 02 40 96 04 72

LES SERVICES POINT RELAIS EMPLOI ENTREPRISES-SALAIRES (PREES)

A l'Espace Corail, 30 place Francis Robert.

FONGECIF : Financement des formations et aide au projet de formation : Information sur le congé individuel de formation (CIF-CDI, CIF-CDD)

Aide à l'élaboration d'un projet de formation. Réunions d'information collective **vendredis 6 et 20 mars de 12h à 14h.** Intervention : FONGECIF.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) Réunions d'information collective **le mercredi 18 mars de 12h30 à 14h.**

Renseignements et inscriptions pour tous ces services : CBE/PREES du Pays d'Ancenis au 02 40 09 77 00 ou cbepaysancenis@free.fr

Site : www.point-relais-emploi-entreprises-salaires.fr

"Les Rendez-vous d'Ancenis" d'Avril 2015

Dépôt des informations

Date limite : vendredi 6 mars 2015
 Supplément de "Ancenis notre ville"
 Directeur de la publication : J.M. TOBIE
 Réalisation : Service Communication
 Edition : Ville d'Ancenis - CS 30217
 44156 ANCENIS Cedex - Courriel : mairie@ancenis.fr
 Site Internet : www.ancenis.fr

SANTÉ

SCANNER, SMUR : LES PROJETS PHARES DE L'HÔPITAL D'ANCENIS

2015 sera une année stratégique et porteuse de projets importants pour le Centre Hospitalier Francis Robert. Il est question, bien sûr, de l'implantation d'un scanner, mais aussi de la mise en place d'une antenne de jour du SMUR pour les soins d'urgence. À la suite de ses vœux, Patrick Giraud, directeur de l'hôpital, nous en dit plus sur ces projets phares.

LE SMUR

Comment s'organise-t-il ?

Le SMUR signifie Service Mobile d'Urgence et de Réanimation. Il s'agit d'une unité mobile qui intervient auprès de patients nécessitant des soins urgents. Elle est composée de trois personnes : un conducteur de véhicule, un infirmier et un médecin urgentiste. Cette équipe dispose d'un véhicule équipé de matériels de soins et de réanimation ainsi que de dispositifs de radio transmission. L'ensemble peut, si nécessaire, être complété par une ambulance pouvant assurer l'évacuation du patient.

Pourquoi une antenne de jour sera-t-elle mise en place à Ancenis ?

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a décidé de détacher une équipe nantaise du SMUR à l'hôpital d'Ancenis en raison de notre situation géographique particulière. Le service de soins urgents est aujourd'hui assuré en grande partie par le SMUR de Nantes. Selon le lieu d'intervention, les équipes d'Angers, Châteaubriant ou Cholet peuvent être mobilisées. L'objectif est de réduire le temps d'intervention du SMUR qui peut être supérieur à trente minutes, en fonction des conditions de circulation, notamment à la sortie de Nantes. La situation est encore plus défavorable lorsque l'on s'éloigne de l'autoroute. Une population importante se trouve donc potentiellement à plus de trente minutes d'un SMUR.

Quelle sera la zone d'intervention du SMUR ?

Implantée au centre hospitalier d'Ancenis, l'antenne SMUR interviendra en journée sur les deux départements, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, en complémentarité avec les autres SMUR. L'ouverture de cette unité est prévue au 4^e trimestre 2015. Elle permettra de couvrir une zone importante et devrait légèrement soulager le SMUR d'Angers.

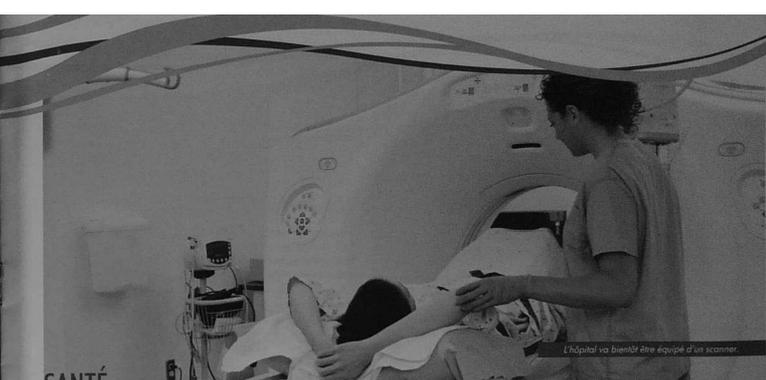
LE SCANNER

En quoi ce projet de scanner est-il primordial ?

Un scanner à l'hôpital d'Ancenis va permettre de renforcer et sécuriser l'offre de soins mais aussi améliorer la prise en charge des patients. L'ARS a autorisé l'installation d'un scanner en janvier 2014. Une décision indispensable pour l'attractivité d'un hôpital de proximité et très attendue par tous les acteurs locaux. Cela constitue une marque de reconnaissance du centre hospitalier dans l'offre de soins du territoire et conforte l'accès à un niveau d'expertise médicale de qualité. Le projet concrétise un partenariat public-privé car il est porté par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) Joachim du Bellay, constitué à parité entre l'hôpital et le groupe de radiologues nantais IRIS GRIM.

Comment fonctionnera ce nouvel équipement ?

L'exploitation du scanner associera acteurs publics et privés. Elle se fera sur place et par téléradiologie. Les radiographies, prescrites par les médecins, seront réalisées sur place par des professionnels d'imagerie médicale du groupe IRIS GRIM. Les clichés seront ensuite interprétés à distance sur Nantes. Le comité de pilotage du projet « scanner » prépare le lancement des travaux qui vont commencer au mois d'avril et ce, durant environ 8 mois. IRIS GRIM achète l'outil et l'hôpital s'occupe d'organiser les travaux dans les locaux actuels de l'imagerie. Le budget d'un tel équipement se chiffre autour de 500 000 €, la COMPA (Communauté de communes) finance ce projet.



L'hôpital va bientôt être équipé d'un scanner.



Patrick Giraud, directeur du centre hospitalier d'Ancenis.

L'INFO EN PLUS

La maternité récompensée par le label « Hôpital Ami des Bébé »

La maternité d'Ancenis a de nouveau obtenu le label « Hôpital Ami des Bébé ». Ce label est délivré tous les 4 ans par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et l'Unicef (Association de défense des droits de l'enfant) sur la base d'un cahier des charges très précis. Il récompense les maternités qui respectent une qualité des soins dans l'accompagnement de la naissance et de l'allaitement maternel.



ORDRE DE VIE

DÉNOMINATION DE VOIES ET NUMÉROTATION DES MAISONS DANS PLUSIEURS VILLAGES

L'absence de numérotation des maisons, qui n'était pas forcément gênante autrefois, pose beaucoup plus de problèmes aujourd'hui. Voilà pourquoi, en concertation avec les riverains, les voies des villages de la Marchanderie, de la Perrouinière et de la Boisselière ont été dénommées.

Pour une livraison ou une intervention médicale à domicile, l'utilisation du GPS s'est généralisée. Il devient dès lors indispensable de donner à chaque habitation un numéro et à chaque rue un nom. En agglomération, c'est chose faite depuis longtemps, mais dans les villages la pratique était moins courante. Les habitants de la Marchanderie, de la Perrouinière et de la Boisselière ont sollicité la municipalité pour procéder aux dénominations. Sous la houlette d'Eric Berthelot, adjoint, et de Gaële Le Brusq, conseillère déléguée aux projets

et à l'environnement, le service d'urbanisme a réalisé un recensement des maisons et proposé des appellations pour les voies concernées.

En décembre dernier, lors d'une réunion avec les habitants, le projet a été validé. Le conseil municipal a décidé de le mettre en œuvre lors de sa séance du 26 janvier. Trois voies ont ainsi été dénommées. La voie principale reliant le Pré Ferry à la Marchanderie s'appellera désormais « route de la Marchanderie ». Le terme « route » a été préféré car il correspond bien au contexte champêtre environnant.

La voie médiane qui se dirigera vers le nord s'appellera « rue de la Perrouinière ». Enfin, le sentier qui s'amorce à l'Est de la mare se dénommera « chemin de la Boisselière ». Chaque maison se verra attribuer un numéro et il sera ainsi beaucoup plus facile de s'y rendre.

Route de la Marchanderie
Rue de la Perrouinière
Chemin de la Boisselière



Dénomination des voies de la Marchanderie, la Perrouinière et la Boisselière

Cette décision demandera à certains riverains un chargement d'adresse mais facilitera grandement leur vie. Et puis, en cas d'intervention d'urgence, du temps ne sera pas perdu pour chercher une maison. C'est sans doute là le bénéfice majeur de l'opération.

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Les espaces de verdure répartis sur le territoire communal offrent une diversité de paysages et une palette d'ambiances variées qui contribuent à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité d'Ancenis. La ville assure une gestion différenciée de ces espaces verts, depuis qu'elle a supprimé progressivement (depuis 2008) l'usage des pesticides au sein de son propre service Espaces Verts (« politique zéro phyt »).

Ainsi, l'entretien des espaces publics de la ville est organisé selon la méthode de la gestion différenciée des espaces verts. Frédéric Hervé, responsable du patrimoine non bâti de la mairie, explique ce mode de gestion plus économique et responsable : « À chaque espace vert public est attribué un code d'entretien afin de ne pas tout traiter uniformément. Les parcs et jardins de la ville et tous les espaces verts sont classés en 4 niveaux, du plus horticole au plus naturel, afin d'adapter leur entretien de manière raisonnée ».

L'entretien d'un site change en fonction de sa typologie caractérisée par les espèces végétales

présentes (type de surfaces enherbées, arbres, arbustes, haies, vivaces, bulbes, ...) par sa superficie, par ses usages et sa fréquentation par le public.

La gestion des espaces verts sur le territoire ancestral consiste donc à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Un espace classé en niveau 1 nécessite un passage régulier d'intervention comme c'est le cas des massifs fleuris du parc de l'Épiron, au pied des terrants du château, des parterres du centre-ville, des giratoires Emile Roguin et de la Davrays... Les interventions des jardiniers consistent, entre autres, à la tonte des pelouses, la taille des haies, la culture et la mise en place de fleurs.

Pour le niveau 4, l'action du service espaces verts est plus limitée, il y est pratiqué par exemple le fauchage tardif des espaces enherbés plutôt qu'une tonte régulière. Ce niveau d'entretien répond à la préservation de la biodiversité et de la nature : les bords de Loire (île Mouchet), le marais de Grée... Les espaces situés en niveau 4 correspondent à 45 hectares, autant d'espaces non touchés systématiquement ou la biodiversité peut se développer !

Protéger l'environnement, comment ?

À l'image des jardiniers de la ville d'Ancenis, chaque habitant peut protéger l'environnement en pratiquant à certains endroits moins de tontes, en limitant le désaerbage, en laissant pousser naturellement les végétaux, en choisissant plutôt des vivaces qui demandent moins de suivi et d'entretien,

en réutilisant les déchets végétaux en paillage ou en compostage. Autant de pratiques qui visent à préserver les ressources. Avec cette démarche de gestion différenciée, la nature retrouve ses droits. Des herbes folles peuvent ainsi pousser sans donner un aspect négligé.

« Ce principe de gestion différenciée a fait évoluer les pratiques traditionnelles d'entretien des espaces verts des jardins. Ces pratiques étaient consommatrices d'engrais, de produits phytosanitaires et d'eau. L'objectif est d'utiliser des techniques de culture et d'entretien plus respectueuses de l'environnement pour un développement durable du territoire communal » ajoute Gaële Le Brusq, conseillère déléguée aux projets et à l'environnement.

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

Dans les différents quartiers de la ville, des travaux sont réalisés. Cette rubrique a pour vocation de les recenser.

RUE DE CHATEAUBRIAND ET RUE DU TERTRE
Construction de bâtiments pour des associations caritatives (Secours Populaire et Croix Rouge). Achèvement été 2015.

VILLAGES

Réparation de routes (point à temps automatique).

ÉCONOMIE

LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE COMMERCE

Les élus s'étaient engagés à mettre en place une commission extra-municipale commerce permettant d'aborder les questions qui concernent les commerçants d'Ancenis. Installée fin novembre, cette nouvelle commission se veut constructive et participative.

La composition de la commission

- **Des commerçants représentent les quatre pôles** (Arcades, Grands Champs, Bois Jauni et Centre historique) et plusieurs secteurs d'activités.
 - **Arcades**
David Gaborieau - Boulangerie David Gaborieau
Christelle Lemoigne - Avis Immobilier
 - **Grands Champs**
Antoine Bourmignault - Bourmignault Gourmet
Nicolas Forteau - Ancenis Optique
Sébastien Herman - Bicomarché
 - **Bois Jauni**
Maxime Lallu - Opticien du Bois Jauni
 - **Centre historique**
Laurence Biochard - Yves Rocher
Olivier Macé - Un Pas en Villa
Patrice Oger - La Floritaque
Anne Puichaud - Coeur de Vitrail

- **Des élus** : Nathalie Parier, adjointe à l'économie, Marine Charles, adjointe à la culture et aux manifestations, Isabelle Gaudiau, conseillère déléguée aux animations commerciales, et Emmanuelle De Peltigny, conseillère municipale de la minorité.
- **La présidente de l'association Com'Ancenis**, Delphine Basile.
- **Deux représentants de la CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie) et de la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Une rencontre chaque trimestre

La commission extra-municipale commerce se réunit une fois par trimestre sous la formule d'un déjeuner de travail en toute convivialité. Les participants s'expriment à tour de rôle pour faire part de leurs attentes et de ce qu'ils souhaitent apporter à cette commission.

Lors des deux dernières réunions, de nombreux échanges ont eu lieu pour associer les commerçants à diverses animations. • Nous

avons transmis aux membres de la commission le calendrier prévisionnel des animations de cette année. L'Office de tourisme intercommunal a présenté l'arrivée du bateau de croisière le « Loire Princesse » au mois d'avril afin de sensibiliser les commerçants à l'accueil des touristes. Il a également été proposé aux commerçants de les associer à la programmation antilope comme le festival « Les petits pas dans les grands » le 31 mai prochain • commente Marine Charles, adjointe aux animations.

La prochaine réunion aura lieu le 28 avril. La thématique qui sera évoquée : une signalétique spécifique pour relier les quatre pôles commerciaux ancestraux.

Les commerçants intéressés peuvent encore rejoindre la commission à 4 commerçants maximum par secteur via l'adresse mairie@ancenis.fr et sont invités à faire part de leurs souhaits à leurs représentants.

APAJE : DES RENCONTRES POUR LES JEUNES ENTREPRISES

L'APAJE (Association Pays d'Ancenis Jeunes Entrepreneurs) vient de souffler sa première bougie. Cette association favorise les échanges entre jeunes entrepreneurs du Pays d'Ancenis.

Créée en février 2014 par six dirigeants de jeunes entreprises ressentant le besoin d'échanger avec d'autres chefs d'entreprises sur les problématiques, l'APAJE compte à ce jour une quarantaine de membres.

L'association est ouverte à toutes les personnes morales (entreprises, commerçants, artisans...). Elle est soutenue dans sa mise en place par Initiative Pays d'Ancenis et la CCI de Nantes St-Nazaire à travers son agence présente à Ancenis.

« La plupart des jeunes chefs d'entreprise qui se sont installés en pays d'Ancenis ont besoin de conseils et d'avoir un soutien sur le plan financier, social, réglementaire. C'est

l'association Initiatives en Pays d'Ancenis qui nous a donné l'idée de créer l'association pour partager les expériences et les compétences de chacun mais aussi créer un réseau de relations » fait part Donatien Lacroix, président de l'APAJE.

Cette jeune association ancestrale a pour principal

objectif de constituer un lieu convivial d'échanges et de rencontres pour rompre l'isolement du chef d'entreprise. Afin de développer les relations professionnelles, favoriser l'entraide entre les jeunes dirigeants et bénéficier de conseils pour accompagner le développement d'une entreprise, l'APAJE organise quatre réunions annuelles sur des thèmes divers. Pour 2015, sont envisagés les sujets suivants : la stratégie financière, la communication de l'entreprise via les réseaux sociaux, la protection sociale du chef d'entreprise et la sécurisation des contrats. Lors de la prochaine rencontre, le jeudi 26 mars, deux conférenciers interviendront sur le partage d'expérience du chef d'entreprise et de son conjoint. L'APAJE invite les dirigeants de jeunes entreprises à échanger autour de ce thème.

Contact :

06 21 25 62 73 ou asso.apaje@gmail.com



Bureau de l'APAJE
De gauche à droite : Florent Lironde, Donatien Lacroix, Chantal Dudot, Virgilia Fonseca, Hélène Puyot et Jean-Sébastien Moreau.



Fourniture différenciée dans le centre-ville d'Ancenis

CONSEIL MUNICIPAL ANCIENS DU 26 JANVIER

Tarif restauration scolaire et accueil périscolaire

Certains enfants scolarisés dans les écoles primaires de la commune sont accueillis dans des familles d'accueil. Celles-ci ont en charge le règlement des dépenses liées aux activités périscolaires des enfants qu'elles accueillent. Le conseil municipal a décidé de leur appliquer le tarif 3 et non le tarif hors commune qui est beaucoup plus élevé.

Dispositif Pinel

La municipalité va demander l'agrément auprès du Préfet pour qu'Ancenis soit éligible au dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire destiné aux particuliers (Pinel). Seront ainsi éligibles à la réduction d'impôt sur le revenu les logements remplissant certains critères dont l'acte d'acquisition est signé après la date de l'agrément de la commune. De même, si le contribuable fait



construire, la demande du permis de construire doit être postérieure à l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral qui délivre l'agrément. Si la réponse du Préfet est positive, la mesure pourrait être applicable au printemps.

Commission accessibilité

La commission pour l'accessibilité est créée. Elle est composée notamment de représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant tous les types de handicap, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées et de représentants des acteurs économiques.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

Une réunion publique portant sur le projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est organisée le jeudi 12 mars à 18h30, salle Loire de l'Espace Edouard Landrain.

Un dossier sera mis à disposition du public au service Urbanisme de la mairie à partir du 2 mars. Des observations peuvent déjà être consignées dans le registre spécifique. L'enquête publique sera organisée au mois d'avril.

Renseignements auprès du service Urbanisme au 02 40 83 87 10.



SPORT

DES TEMPS DE FORMATION POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaque année, la municipalité organise deux réunions à destination des associations sportives. La première permet de présenter aux bénévoles les axes de la politique sportive, les investissements de l'année, rappeler les subventions accordées mais aussi présenter les projets de manifestations. La seconde a lieu au mois de juin afin d'effectuer un bilan de la saison et confirmer la répartition des équipements sportifs et des créneaux horaires entre les clubs.

La première rencontre aura lieu le mardi 3 mars à 20h dans la salle du conseil municipal. Préalablement, une formation sera proposée aux associations sportives avant la réunion habituelle. Un intervenant du cabinet In extenso

animera cette formation intitulée « Gestion des associations : aspects sociaux, aspects fiscaux, aspects de gestion : tableau de bord ». Nathalie Poirier, adjointe aux sports indique que « les bureaux des associations se renouvellent fréquemment, notamment les trésoriers. Ces notions juridiques, comptables, sociales, vont leur permettre d'appréhender plus facilement une bonne gestion, facteur de pérennité et de développement de l'association. Nous leur donnons ainsi quelques outils pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions de bénévoles ».

Traditionnellement, différentes formations sont proposées aux associations dans le cadre du

Forum des Associations organisé à la rentrée scolaire. Les thématiques sont diverses : secourisme : initiation aux premiers secours et utilisation d'un défibrillateur, relations avec la presse, gestion financière, conduite de projet, communication interne et externe... En effet, la formation sert à mieux appréhender l'environnement, notamment juridique, dans lequel évoluent l'association et ses bénévoles chargés de l'animer et de la diriger.

Les associations anciennes, qu'elles soient culturelles, de loisirs, de solidarité, peuvent manifester leurs souhaits de formation via l'adresse mairie@ancenis.fr

LE MOT DES ÉLUS DE GAUCHE

« ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE. »

Depuis 2000 et 2007, la loi sur la parité politique permet aux femmes de siéger à parts égales avec les hommes dans les conseils municipaux. Plus nombreuses, les femmes peuvent enfin sortir des domaines dans lesquels elles étaient souvent cantonnées (les affaires sociales, la culture) pour utiliser leurs compétences dans les différentes politiques publiques (les finances, l'urbanisme, les travaux...) et ainsi accéder à plus de responsabilités.

Ce changement de modèle va s'étendre, en 2015, aux élections départementales les 22 et 29 mars prochains, avec l'élection d'un binôme, un homme et une femme, dans un scrutin majoritaire à deux tours. Ainsi, de 544 femmes conseillères générales en 2011, on devrait passer à plus de 2000 femmes conseillères départementales pour l'ensemble des départements. Parions que ce nouvel équilibre dans le Conseil général va changer la manière de faire de la politique et va renouveler la teneur des débats ; les femmes apportant leurs points de vue et leurs expériences, forcément différentes de celles des hommes.

Il ne s'agit pas de dire ici que les femmes en politique seraient plus vertueuses ou altruistes que les hommes, mais simplement saluer le fait qu'enfin nos instances démocratiques locales vont entendre la voix des femmes pour mémoire, aujourd'hui il n'y a que 24 % d'élus au Conseil général de Loire-Atlantique, à la CCMPA, 21 femmes sur 56 élus, soit 46 % de femmes pour le conseil, mais 1 seule femme est vice-présidente ! La parité, c'est inclure les femmes dans l'ensemble de la société et faire un pas vers une répartition des rôles plus équilibrée.

Dans son rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes précise que « l'argent public ne doit pas servir à alimenter des représentations stéréotypées ».

Dans le cadre du projet éducatif de la ville, des animations à l'accueil de loisirs, à l'accueil « libre » et « passerelle » ou lors des camps d'été... faisons en sorte que garçons et filles puissent s'écouter, se comprendre et apprendre à vivre ensemble, à partager sans agressivité et sans violence. C'est cela aussi la société de demain : faire en sorte que chacun trouve sa place et puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Dans notre ville, une autre forme de représentation citoyenne devrait voir le jour ces prochains mois : les commissions consultatives de quartier. Assurément paritaires – nous, élus de la minorité, avons insisté sur ce point – ces commissions consultatives doivent permettre aux femmes, tout autant qu'aux hommes, de faire valoir leur expertise sur le quartier dans lequel elles vivent. Mesdames, prenez la parole ! Quelle que soit votre activité, votre âge ou votre niveau d'études, votre avis a de la valeur. C'est plus que jamais nécessaire, en ces temps de montée des traditionalismes de tous bords, pour montrer l'exemple de l'égalité et enseigner à nos enfants : homme ou femme, l'accès à la parole publique est un droit égal pour tous et toutes.

Les 22 et 29 mars, il est important de voter aux élections départementales.

Le conseil Général de Loire Atlantique intervient dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Rémy ORHON, Emmanuelle DE PETIGNY, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Jean-Michel LEPNAY et Mireille LORAT - Tél. 06 79 14 60 17 ancenis2014elan@gmail.com

ÉTAT CIVIL JANVIER

NAISSANCES

MAILGORNE Léna, DIALLO Amy-Rose, ROBERTI Augustin, EL HADDOUCHI Jawaryrya, CHOUSSEY Gabriel.

DÉCÈS

MONNIER Albert, BANCTEL veuve MAURICE Gabrielle, LANGLOIS veuve LE BERRE Colette, BOSSE Gérard, CHAUVAT Paul, RAGUENEAU Daniel.

Seuls les événements pour lesquels les intéressés ont donné leur accord sont publiés. Désormais, nous ne faisons paraître que les informations concernant les Ancenisais.



SERVICES DE GARDE

MÉDECINS / AMBULANCES

Service de garde des médecins
Un seul numéro nuits et week-ends : en cas d'urgence, appeler le 15 vers un médecin de garde du secteur, une ambulance, le SAMU.

VÉTÉRINAIRES

Cabinet Rabin - Villa - Pretot - Ammar
02 40 83 02 97

TAXI-AMBULANCE

(dont Transport de Personnes à Mobilité Réduite)
Guillou-Aillerie - 02 40 98 80 02

PHARMACIES

1 Trancoat (Joué-sur-Erdre)
7-8 Viguer (Lut) - 02 40 09 02 74
14-15 Bouchat (Belligné) - 02 40 96 90 49
21-22 Redon (Bouzillé) - 02 40 98 10 04
28-29 Koenig (Ancenis) - 02 40 83 00 80

TAXI

Pascal Rassin - 06 82 56 88 49

ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DÉPANNAGE

Du 23 février au 2 mars
Garage Renault Klee Nicolas
02 40 98 33 41 - 06 08 69 61 58

Du 2 au 9 mars
Garage Peu - Varades
02 40 98 33 51 - 06 74 91 86 87

Du 9 au 16 mars
Garage Rousseau - St Herblon
02 40 98 00 10 - 06 83 02 46 14

Du 16 au 23 mars
Garage Renault Klee Nicolas
02 40 98 33 41 - 06 08 69 61 58

Du 23 au 30 mars
Garage Peu - Varades
02 40 98 33 51 - 06 74 91 86 87

Du 30 mars au 6 avril
Garage Rousseau - St Herblon
02 40 98 00 10 - 06 83 02 46 14

LA DÉCOUVERTE du Marais de Grée

Pendant la saison hivernale, le marais de Grée est une destination à ne pas manquer. L'histoire du marais, sa faune et sa flore, qui évoluent au gré des journées et des saisons, recèlent d'immenses richesses. Au nord d'Ancenis, cette vaste zone humide d'environ 450 hectares peut être admirée chaque dimanche.

Les permanences dominicales sont assurées par le Syndicat du marais de Grée, l'Amicale des Pêcheurs Anceniens, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), AVF Pays d'Ancenis (Accueil des Villes Françaises), Anetz Environnement et le Syndicat d'Initiative d'Ancenis jusqu'à début mai.

Sur le site, des panneaux explicatifs permettent aux visiteurs de découvrir le marais et de se renseigner sur les animaux susceptibles d'être vus. Dans la Maison qui domine le marais, ils peuvent s'informer sur l'historique et le fonctionnement de cet espace naturel protégé, écouter des cris d'animaux, voir une vidéo ou encore un diaporama commenté sur la vie du marais.

En contrebas, les curieux ont la possibilité de rejoindre un observatoire pour y découvrir un magnifique panorama sur le marais généralement inondé et admirer les oiseaux migrateurs (150 espèces).

Ouverture de la Maison du marais de Grée
dimanche 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars
de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

**ENTRÉE
GRATUITE**

Des visites commentées pour les groupes et les scolaires peuvent également être effectuées en semaine sur rendez-vous.



CONTACT

Syndicat d'Initiative
au 0251 1406 96 ou 06 48 81 42 38
syndicat.dinitiativ.ancenis@orange.fr



Pour recevoir un condensé de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.ancenis.fr



Retrouvez-nous sur la page facebook « Ville d'Ancenis » pour vous tenir informés des dernières actualités de la ville.